

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3 - Règlement d'urbanisme 2 - documents graphiques

Marseilles-les-Aubigny

A-9-Ensemble du territoire au 1 / 5 000e

PLU i : Délibération du conseil communautaire en date du :

Elaboration : 16 Décembre 2015

Arrêt du projet : 9 mars 2020

Bureaux d'études :

Patricia MORELLO Urbanisme

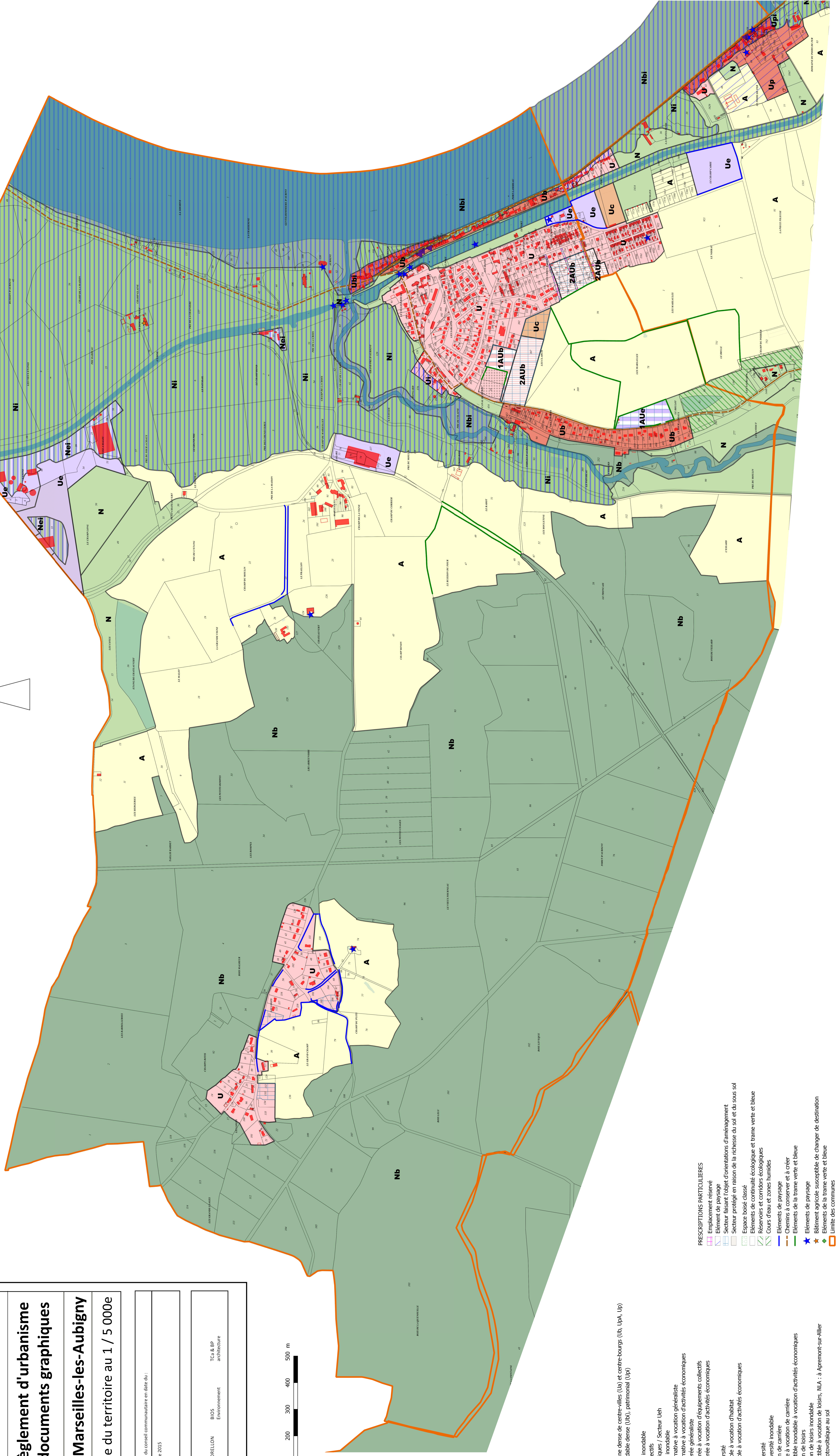
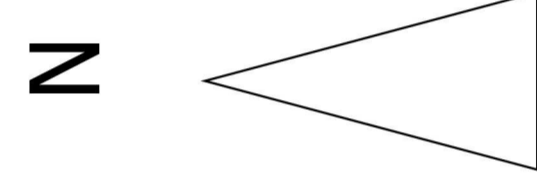
BIOS Environnement

Tca & BP architecture



Liste des emplacements réservés

N°	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chaudry	Aménagement paysager	Commune
3	Le Chaudry	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chaudry	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Bains	Extension de crèche et parking	Commune
6	La Garche-sur-Aubois	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
7	La Garche-sur-Aubois	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-Aubois	Voie de desserte de la zone AU	Commune / CDBREVA
9	Jouet-sur-Aubois	Accès à la zone d'activités	Commune / CDBREVA
10	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Mémoux-Couture	Jardin du logement (complet)	Commune
14	Mémoux-Couture	Jardin du logement (complet)	Commune
15	La Garche-sur-Aubois	Création d'une voie de desserte	Commune
16	Tortonon	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cully	Équipement public et aire de covoiturage	Commune



Légende

LES DIFFÉRENTES ZONES

- Ua, Ua, Ua, Ua : zone urbaine dense de centres-villes (Ua) et centres-bourgs (Ua, Ua)
- Ua, Ua : zone urbaine inondable dense (Ua), patrimoine (Ua)
- U : zone urbaine générale
- U : zone urbaine généraliste inondable
- Uc : zone d'équipements collectifs
- Uc : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
- UaUb : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
- UaUb : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
- UaUb : zone à urbaniser différenciée généraliste
- UaUb : zone à urbaniser différenciée à vocation d'équipements collectifs
- UaUb : zone à urbaniser différenciée à vocation d'activités économiques
- A : zone agricole
- Ab : zone agricole de biodiversité
- Ah : zone agricole constructible à vocation d'habitat
- Ah : zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
- N : zone naturelle
- Ni : zone naturelle inondable
- Nb : zone naturelle de biodiversité
- Nc : zone naturelle à vocation de carrière
- Nc : zone naturelle inondable à vocation de carrière
- Nc : zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
- Nl : zone naturelle à vocation de loisirs
- Nlu : zone naturelle susceptible de vocation de loisirs inondable
- Nlv : zone naturelle susceptible de vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
- Nlv : zone naturelle pour photovoltaïque au sol

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Emplacement réservé
- Élément de paysage
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
- Espace boisé classé
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Réservoirs et corridors écologiques
- Cours d'eau et zones humides
- Éléments de paysage
- Chemins à conserver et à créer
- Éléments de la trame verte et bleue
- Éléments de paysage
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Éléments de la trame verte et bleue
- Limite des communes